



BUDGET PRIMITIF 2019

BUDGET PRINCIPAL

1/ NOTE D'INFORMATION SYNTHETIQUE

Données synthétiques sur la situation financière de la commune :

Indicateur	2015	2016	2017	2018
Population INSEE	3473	3473	3455	3437
Population DGF	3501	3501	3487	3469
Dépenses réelles de fonctionnement/ pop. DGF	615,84€	658,80€	645,73€	638,93€
Recettes réelles de fonctionnement/ pop. DGF	789,98€	681,83€	675,83€	669,19€
Produit des impositions directes/ pop. DGF	362,86€	359,92€	373,37€	378,24€
Dépenses d'équipement brut/ pop.	217,42€	158,36€	246,02€	308,41€
Encours de la dette/ pop.	469,51€	469,51€	538,58€	309,47€
Dotation globale de fonctionnement/ pop.	146,55€	135,33€	119,54€	124,24 €
Dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement	43,76%	42,83%	43,61%	42,94%
Dépenses de fonctionnement+ rbt capital dette/ recettes réelles de fonctionnement	85,26%	98,39%	101,54%	100,48%

Liste des organismes dans lesquels la commune détient une part de capital :

- Caisse d'épargne de Bourgogne : détention d'une part sociale.

Liste des organismes dans lesquels la commune a garanti un emprunt :

Organisme	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement	Capital garanti restant du au 01/07/2018	Quotité garantie	Créances impayées garanties
Office Auxerrois de l'habitat	01/01/1991 (avenant au 01/07/2018)	01/07/2027	231.632,42€	100%	0

Liste des délégataires de service public :

Compétence	Titulaire de la délégation
DSP Assainissement	Suez Environnement

2/ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement du budget général s'équilibre à 2.280.000€ contre 2.300.000€ au budget primitif 2018.

Conformément aux projections présentées lors du Débat d'Orientations Budgétaires nous pouvons constater que sous l'effet des externalisations les charges à caractère général augmentent de +6% et que les charges de personnel baissent de 4% par rapport au budget primitif 2018.

Cette progression des charges de fonctionnement s'explique par les crédits affectés au projet « Horizon 2021 ».

<i>Fonctionnement - Dépense</i>	CA 2017	BP 2018	BP 2019
	2 854 895.66 €	2 300 000.00 €	2 280 000.00 €
011 - Charges à caractère général	735 774.03 €	740 000.00 €	787 800.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	984 336.74 €	943 000.00 €	903 000.00 €
014 - Atténuations de produits	23 637.64 €	20 000.00 €	12 000.00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	53 000.00 €	20 000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	673 994.99 €	104 000.00 €	115 000.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	403 529.68 €	409 000.00 €	412 200.00 €
66 - Charges financières	31 075.85 €	30 000.00 €	30 000.00 €
67 - Charges exceptionnelles	2 546.73 €	1 000.00 €	- €

3/ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement restent stables puisque les dotations d'Etat devraient rester stables.

En matière d'impôts locaux il est proposé de ne pas modifier les taux applicables. Pour 2019 la compensation des exonérations de taxe d'habitation n'aura pas d'effet sur les recettes encaissées.

<i>Fonctionnement - Recette</i>	3 225 857.87 €	2 300 000.00 €	2 280 000.00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	256 728.98 €		- €
013 - Atténuations de charges	26 965.04 €	10 000.00 €	10 000.00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	96 289.92 €	90 000.00 €	90 000.00 €
73 - Impôts et taxes	1 605 369.80 €	1 620 000.00 €	1 583 000.00 €
74 - Dotations, subventions et participations	484 057.68 €	430 000.00 €	457 000.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	164 035.45 €	150 000.00 €	140 000.00 €
76 - Produits financiers	18.16 €	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	592 392.84 €	- €	- €
Excédent de fonctionnement	370 962.21 €	- €	- €

4/ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Une autorisation de programme fixe le montant de l'enveloppe maximum qui pourra être allouée au projet : c'est le montant maximum de dépenses qui peut être engagé.

Chaque année l'autorisation de programme se décline en crédits de paiements : c'est pour l'année considérée, le montant maximum qui pourra être payé.

Il est possible au cours du projet de réévaluer l'autorisation de programme, de modifier sa durée, de rééquilibrer les crédits de paiement, afin de s'adapter au rythme de réalisation du projet.

Pour 2019 il est proposé de poursuivre l'exécution de l'autorisation de programme de l'espace du moulin. Pour le BMX il est proposé de porter cette autorisation de programme à 850.000€ afin d'être conforme aux offres reçues dans le cadre du marché de travaux.

Autorisation de programme	Intitulé	Montant AP	CA 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021
1	Espace du moulin	1 500 000.00 €	119 480.37 €	600 000.00 €	700 000.00 €	80 519.63 €	
2	BMX	850 000.00 €	2 424.00 €	250 000.00 €	400 000.00 €	190 000.00 €	7 576.00 €

Pour les dépenses de gros entretien et d'investissement courant de la commune il a été décidé de fixer une enveloppe annuelle de 200.000€ qui correspond à la capacité de financement de la commune.

Pour 2019, la commission des finances propose la répartition suivante entre les différentes opérations comptables :

Chap/ art (1)	Libellé	CA 2017	BP 2018	BP 2019
	Opération d'équipement n° 324 (5) groupe sco la guillaumée	2 956.47 €	7 000.00 €	0.00 €
	Opération d'équipement n° 327 (5) frais etude PLU	3 130.96 €		
	Opération d'équipement n° 333 (5) travaux socio	0.00 €		18 000.00 €
	Opération d'équipement n° 335 (5) travaux bat communaux	6 962.80 €	24 000.00 €	30 550.00 €
	Opération d'équipement n° 336 (5) voirie	110 016.69 €	75 000.00 €	101 000.00 €
	Opération d'équipement n° 356 communication		3 000.00 €	
	Opération d'équipement n°338 opérations immobilières	1 282.00 €	12 700.00 €	
	Opération d'équipement n° 341 (5) acquisition service admi	239.00 €	3 000.00 €	6 000.00 €
	Opération d'équipement n° 342 (5) acquisition serv technique	5 749.27 €	8 000.00 €	6 350.00 €
	Opération d'équipement n° 343 (5) acquisition bibliothèque	895.00 €	1 000.00 €	
	Opération d'équipement n° 344 (5) acquisition police municipale	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €
	Opération d'équipement n° 345 (5) acquisition MDE	8 543.39 €	3 000.00 €	9 800.00 €
	Opération d'équipement n° 346 (5) acquisition école maternelle	2 685.54 €	2 300.00 €	2 300.00 €
	Opération d'équipement n° 347 (5) acquisition école élémentaire	1 794.53 €	5 000.00 €	5 000.00 €
	Opération d'équipement n° 350 (5) Accessibilité	9 609.00 €	30 000.00 €	10 000.00 €
	Opération d'équipement n° 352 (5) chalet BMO	5 387.05 €	20 000.00 €	5 000.00 €
	Opération d'équipement n° 353 (5) parcs et jardins, espaces	0.00 €	5 000.00 €	6 000.00 €
	Opération d'équipement n° 354 vehicule navette	73 070.52 €		
	Opération d'équipement n° 356 communication	624.24 €		
	Total des dépenses d'équipement récurrent	232 946.46 €	200 000.00 €	200 000.00 €

L'aménagement de la zone de loisirs, n'est pas géré en autorisation de programme. Ce sont cependant des dépenses d'aménagement de la commune qui sont traitées en dehors du programme des investissements récurrents. Il est proposé d'inscrire 15.000€ sur ce poste de dépenses pour 2019.

Le remboursement en capital de la dette s'élève à 75.000€, il diminue de 37% par rapport aux inscriptions de 2018.

Chap/ art (1)	Libellé	CA 2017	BP 2018	BP 2019
Total des dépenses d'équipement récurrent		232 946.46 €	200 000.00 €	200 000.00 €
	Espace du moulin (902)	119 480.37 €	600 000.00 €	700 000.00 €
	Etude thermique tous bâtiments			10 000.00 €
	Accès zone de loisirs (904)		10 000.00 €	15 000.00 €
	BMX (903)	2 424.00 €	250 000.00 €	400 000.00 €
TOTAL PROJETS		121 904.37 €	860 000.00 €	1 125 000.00 €
1641	Emprunts en euros	139 398.45 €	115 000.00 €	75 000.00 €
	Rbt avance FCTVA		46 000.00 €	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		494 249.28 €	1 221 000.00 €	1 400 000.00 €

5/ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour les recettes d'investissement, il a été prévu 200.000€ de subventions qui pourraient être obtenues grâce au projet du BMX.

Le FCTVA est estimé à 38.000€ sur la base des investissements réalisés en 2017.

Les amortissements, qui constituent également des dépenses de fonctionnement sont inscrits pour 115.000€.

Il faut noter qu'aucune recette de taxe d'aménagement n'est prévue sur le budget 2019 : En effet, suite à une erreur de l'administration fiscale la commune doit rembourser des sommes touchées à tort pour un montant de 36.000€ qui correspond à une année de recettes de taxe d'aménagement pour la commune.

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				
Chap	Libellé	CA 2017	BP 2018	BP 2019
1312	Région	303 473.00 €	160 000.00 €	
1321	Etat et établissements nationaux	- €	100 000.00 €	
1323	Départements	55 644.00 €		100 000.00 €
13251	GFP de rattachement	14 850.00 €		100 000.00 €
1326	Autres établissements publis locaux	- €		
1328	Autres	- €		10 000.00 €
13	Subventions d'investissement	373 967.00 €	260 000.00 €	210 000.00 €
16	Emprunt	3 139.98 €	780 000.00 €	1 037 000.00 €
10222	FCTVA	118 433.00 €	24 000.00 €	38 000.00 €
10226	Taxe aménagement	39 020.52 €	40 000.00 €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	157 453.52 €		
24	Cession d'actifs		13 000.00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	673 994.99 €	104 000.00 €	115 000.00 €
001	Reprise résultat	229 652.71 €	- €	
TOTAL RECETTES		1 438 208.20 €	1 221 000.00 €	1 400 000.00 €
		943 958.92 €	- €	- €

BUDGET POLE ENFANCE JEUNESSE

C'est un budget qui ne présente qu'une section de fonctionnement puisque les dépenses d'investissement figurent sur le budget général. Il s'équilibre à hauteur de 600.000€, soit une stabilité par rapport au budget primitif 2018.

1/ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de personnel sont estimées en baisse sur la totalité de l'année par rapport au montant constaté en 2018. Pour l'élaboration du budget primitif nous avons repris les inscriptions de 2018 mais l'objectif est d'aboutir à un réalisé inférieur au CA 2018.

Les charges à caractère général augmentent légèrement du fait notamment du coût de contrats de maintenance qui progresse. Un petit budget formation a également été prévu. Afin de parvenir à respecter ces crédits, une vigilance sur chaque dépense sera donc demandée aux services.

2/ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

L'objectif de ce budget est de stabiliser la répartition de son financement par tiers entre les familles, la CAF et la commune.

Les prévisions réalisées pour 2018 font apparaître des participations des familles espérées à 205K€, une participation de la CAF de 194K€ et une subvention communale de 180K€, stable par rapport à 2018.

Pour l'année prochaine certaines recettes vont diminuer du fait de la fin des NAP et donc du versement du fonds de soutien correspondant. Pour 2019 on peut également souligner qu'il n'y aura plus aucun contrat aidé dans la structure. Les recettes sont donc amputées du montant des aides relatives à ces contrats.

Chapitre ou Compte	CA 2017	BP 2018	BP 2019
Fonctionnement - Dépense	653 770.00 €	600 000.00 €	600 000.00 €
011 - Charges à caractère général	135 057.23 €	132 000.00 €	140 000.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	518 677.79 €	460 000.00 €	460 000.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	34.98 €	- €	- €
66 - Charges financières	- €		
67 - Charges exceptionnelles	- €	3 000.00 €	- €
022- Dépenses imprévues	- €	5 000.00 €	
Fonctionnement - Recette	699 392.97 €	600 000.00 €	600 000.00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	100 059.19 €		- €
013 - Atténuations de charges	25 574.27 €	20 000.00 €	18 000.00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	210 386.68 €	190 000.00 €	205 000.00 €
74 - Dotations, subventions et participations	363 116.75 €	390 000.00 €	377 000.00 €
77 - Produits exceptionnels	256.08 €	- €	- €
Résultat	45 622.97 €	- €	- €

BUDGET ASSAINISSEMENT

1/ SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation retrace essentiellement les dépenses de rémunération du délégataire pour environ 20K€ ainsi que les remboursements des charges d'intérêts d'emprunt pour 6.500€.

Les opérations d'ordre relatives aux amortissements s'élèvent à 93.000€ et celles de reprises de subventions à 36.000€.

Les recettes liées à la surtaxe et à la Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif sont envisagées stables par rapport aux montants constatés en 2018.

La section d'exploitation s'équilibre pour un montant de 120.500€

SECTION D'EXPLOITATION			
Chapitre	CA 2017	BP 2018	BP 2019
TOTAL DEPENSES	95 327.37 €	123 000.00 €	120 500.00 €
011 - Charges à caractère général	3 743.32 €	20 000.00 €	20 000.00 €
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	- €	2 000.00 €	- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	85 517.07 €	88 000.00 €	93 000.00 €
65 - Autres charges de gestion courante			1 000.00 €
66 - Charges financières	6 066.98 €	7 400.00 €	6 500.00 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	5 600.00 €	
TOTAL RECETTES	133 694.75 €	123 000.00 €	120 500.00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	17 000.00 €		- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	35 740.06 €	36 000.00 €	36 000.00 €
704 - PFAC	6 832.41 €	12 000.00 €	8 000.00 €
70611- Surtaxe	74 122.28 €	75 000.00 €	76 500.00 €
Résultat d'exploitation	38 367.38 €	0.00 €	- €

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget assainissement s'équilibre à 386.000€ .

Ce montant permet d'inscrire en dépenses 100.000€ au titre du marché de VRD et assainissement, ainsi que 200.000€ relatifs à des travaux pour le lotissement de la vierge de celle.

Le financement de la section est assuré par le FCTVA (7.000€), la dotation aux amortissements : 93.000€ et par un emprunt d'équilibre de 286.000€.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	CA 2017	BP 2018	BP 2019
TOTAL DEPENSES	109 878.52 €	375 400.00 €	386 000.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 740.06 €	36 000.00 €	36 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales			
16 - Emprunts et dettes assimilées	31 368.62 €	39 400.00 €	30 000.00 €
20- Immobilisations incorporelles	1 260.00 €	- €	20 000.00 €
21 - Immobilisations corporelles	- €	30 000.00 €	
23 - Immobilisations en cours	2 227.72 €	70 000.00 €	100 000.00 €
Vierge de celle	39 282.12 €	200 000.00 €	200 000.00 €
TOTAL RECETTES	278 107.94 €	375 400.00 €	386 000.00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	144 163.83 €		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 517.07 €	88 000.00 €	93 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales			
10 - Dotations, fonds divers et réserves	48 427.04 €	8 000.00 €	7 000.00 €
13 - Subventions d'investissement	- €		- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	279 400.00 €	286 000.00 €
Résultat d'investissement	168 229.42 €	0.00 €	0.00 €

BUDGET VIERGE DE CELLE

Les particularités de ce budget sont d'une part que toutes les écritures comptables figurent pour leur montant hors taxes, et d'autre part que toutes les dépenses sont comptabilisées en section de fonctionnement puis rebasculées en section d'investissement en fin d'exercice par des écritures d'ordre.

Au niveau du budget primitif les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent à 755.000€. On peut noter un important emprunt d'équilibre mais son montant sera ajusté en fin d'année en fonction de l'avancée du lotissement et plus particulièrement du marché des travaux et des ventes de terrains.

Pour 2019 le marché de travaux devrait être notifié ce qui permettra le démarrage de l'aménagement de la zone. Un montant de 500.000€ est inscrit au titre des travaux auquel s'ajoutent 80.000€ pour les études.

On peut noter des crédits pour une acquisition de terrain à hauteur de 130.0400€ : cette somme initialement prévue en 2018 est toujours conservée en vue de l'éventuelle acquisition d'une parcelle attenante au lotissement et actuellement propriété de la ville d'Auxerre.

En matière d'emprunt on ne rembourse pour l'instant que les intérêts des 2 M d'euros empruntés, ce qui correspond à une somme annuelle de 44.600€.

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		CA 2017	BP 2018	BP 2019
002	Résultat de fonctionnement reporté	55 904.68 €		
6015	Terrain à aménager	961 083.08 €	100 000.00 €	130 400.00 €
6045	Achats d'études, prestations de service (terrains à aménager)	30 310.20 €	- €	80 000.00 €
605	Equipements et travaux	869.64 €	900 000.00 €	500 000.00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes	44 600.00 €	44 600.00 €	44 600.00 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	44 600.00 €		
	TOTAL DEPENSES	1 137 367.60 €	1 044 600.00 €	755 000.00 €
RECETTES		CA 2017	BP 2018	BP 2019
042	Opération d'ordre transfert entre sections	1 128 893.28 €	844 600.00 €	755 000.00 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	44 600.00 €		
7015	Vente de terrains		200 000.00 €	
7472	Subvention	- 29 065.00 €		
77	Produits exceptionnels	29 375.26 €		0
	TOTAL RECETTES	1 173 803.54 €	1 044 600.00 €	755 000.00 €
	<i>Déficit/Excédent</i>	<i>36 435.94 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>
INVESTISSEMENT				
DEPENSES		CA 2017	BP 2018	BP 2019
040	Opération d'ordre transfert entre sections	1 128 893.28 €	844 600.00 €	755 000.00 €
	TOTAL DEPENSES	1 128 893.28 €	844 600.00 €	755 000.00 €
RECETTES		CA 2017	BP 2018	BP 2019
164	Emprunts		844 600.00 €	755 000.00 €
	Reprise excédent	1 631 041.92 €		
	TOTAL RECETTES	1 631 041.92 €	844 600.00 €	755 000.00 €
	<i>Equilibre global/contrôle</i>	<i>502 148.64 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>